

Bilan de Compétences

2025

REF : PLAQSASBC -V1- MAJ 24/06/2025



SOMMAIRE

03

Présentation

04

Objectif

05-06

Programme de la formation

07

Public visé, Accessibilité,
Inscription et Délai d'accès

08

Modalités pédagogiques

09

Mentions légales

10

Dates, Tarif et Financement

Présentation



Que vous soyez en quête d'un changement, d'une reconversion, ou que vous vous trouviez à un carrefour professionnel, le bilan de compétences s'avère être un outil inestimable pour vous accompagner dans ces étapes cruciales.

Présentation

- Le bilan de compétences, est une formation essentiel dans la gestion de carrière, s'adresse à ceux en quête de changement professionnel. Que vous envisagiez une reconversion, la création d'entreprise, ou face à un licenciement, ce processus offre une analyse approfondie de vos compétences, motivations et aspirations.
- Que vous soyez insatisfait dans votre poste actuel, ou en phase de reconversion sans projet précis. Le bilan de compétences vous guide dans la validation d'une idée de projet, la confirmation d'un projet de formation, et l'évaluation de votre adaptabilité lors d'un changement géographique.

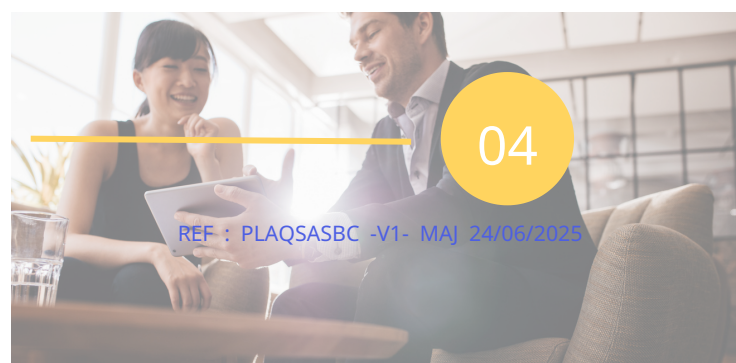


Objectif



Objectif

- Les bilans de compétences mentionnés au 2° de l'article L.6313-1 ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.



Programme de la formation

Programme

Chez FORMASKILLS, votre conseiller étudiera avec vous votre besoin en matière d'accompagnement ainsi que la durée appropriée. Quelque soit la durée de votre accompagnement il suivra les étapes suivantes :

1) Phase préalable :

- a) Nous vous recevons en entretien gratuit et sans engagement afin de faire connaissance et d'échanger sur les motivations qui vous conduisent à entreprendre la démarche.
- b) Nous vous présentons la méthodologie et les outils utilisés. Ensuite après un délai de réflexion et si vous le souhaitez, nous remplirons ensemble votre dossier de demande de prise en charge.

Le bilan ne pourra commencer qu'après le montage et l'acceptation du dossier de financement. Le bilan ne peut être réalisé qu'avec votre consentement.

2) Phase préliminaire :

- a) Analyser la demande et le besoin du bénéficiaire
- b) Déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
- c) Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan

3) Phase d'investigation :

- a) Construire son projet professionnel et en vérifier la pertinence
- b) Soit, élaborer une ou plusieurs alternatives



Programme de la formation

Programme

4) Phase de conclusion :

- a) S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- b) Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- c) Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences

5) Suivi post bilan :

- a) Nous vous proposons une rencontre à 6 mois afin de faire le point sur la réalisation de votre projet et apporter des actions correctives, si nécessaire
- b) Nous restons disponibles à l'issue du bilan de compétences jusqu'à 6 mois



Public visé, Accessibilité, Inscription et Délai d'accès



Public visé

- Salarié
- Demandeur d'emploi
- Entrepreneur

Accessibilité aux personnes handicapées

Pour les personnes en situation de handicap, Lucile O'Rourke et Malvina Clément sont les référents handicap. Un entretien téléphonique ou par visioconférence peut être mis en place sur demande avant l'entrée en formation, afin de définir précisément les besoins et contraintes spécifiques de l'apprenant.e, Les moyens pédagogiques et techniques peuvent être adaptés et modulés en fonction des besoins et contraintes spécifiques de l'apprenant.e dans le respect des objectifs de formation visés.

Inscription et Délai d'accès

Pour intégrer la formation vous devez :

- Remplir un dossier d'inscription en ligne. 
- Envoyer par mail à onfray.lise@formaskills.fr un CV à jour et une copie de vos diplômes et/ou attestation de formation.
- Inscription requise 21 jours minimum avant la phase préliminaire.





Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Fiches téléchargeables, synthèses notées, exercices individuels et/ou collectifs, mises en situation réelles et simulées, plateforme e-learning. L'ensemble des moyens pédagogiques fournis à l'apprenant est encadré par l'article « droits d'auteur » du règlement intérieur applicable aux apprenant.

Evaluations en cours de formation : Réalisation d'un ou plusieurs projet réaliste et réalisable

- Reprise de confiance en soi
- Meilleure connaissance de soi au niveau de la personnalité, compétences, intérêts et motivations
- Validation de 2 ou 3 projets avec au minimum 1 enquête terrain par métier
- Plan d'action (étape par étape)

Le bilan de compétences n'est pas un dispositif permettant d'accéder à un diplôme ou une certification. Cependant, le bilan de compétences permet d'obtenir en dernière séance une synthèse qui a été co-écrite avec le bénéficiaire.

Cette synthèse atteste la réalisation du bilan de compétences. Tout au long du bilan, le bénéficiaire remplit une attestation de présence. Nous réalisons un point régulier à chaque début et fin de séance pour faire le point sur la démarche avec un document de synthèse.

Lors de la dernière séance, un questionnaire de satisfaction est transmis au bénéficiaire. Au bout de 6 mois, un questionnaire de suivi est transmis. Ce dernier permet de mener un suivi et un réajustement des priorités/ actions si nécessaire.



Mentions légales

- **Article R.6313-5 du Code du Travail**

Les employeurs ne peuvent réaliser eux-mêmes des bilans de compétences pour leurs salariés.

- **Article R.6313-6 du Code du Travail**

L'organisme prestataire de bilans de compétences qui exerce par ailleurs d'autres activités dispose en son sein d'une organisation identifiée, spécifiquement destinée à la réalisation de bilans de compétences.

- **Article R.6313-7 du Code du Travail**

L'organisme prestataire de bilans de compétences procède à la destruction des documents élaborés pour la réalisation du bilan de compétences, dès le terme de l'action.

Moyen d'assistance technique et pédagogique à distance

→ <https://drive.google.com/file/d/1lf6Rcc72nhv0AN1iB2A8pe5yYmd2F6ux/view>

Dates, Tarif et Financement



Dates de session

Pour chaque demande de bilan de compétences, un devis net de taxes est transmis par email ainsi qu'un programme. Nous vous adressons par mail les documents suivants :
une convocation, un livret d'accueil et un règlement intérieur.

Tarif de la formation

- Le bilan de compétences coûte de 1100 euros à 2100 euros selon votre situation. Le coût est de 75 euros de l'heure net de taxes.
- Contactez nous, nous trouverons ensemble la meilleure solution de financement pour vous et nous vous indiquerons les démarches à effectuer.

Financement

La formation peut être financée par :

- Le compte personnel de formation (CPF)
- Pôle Emploi (AIF)
- AGEFIPH
- Transitions Pro
- Un financement personnel* (*possibilité de payer en 10 fois sans frais)



NOUS CONTACTER



SAS LO'R

- 📍 6 rue Voltaire 34200 SETE / 17 rue Danton 34200 SETE
- ☎ Téléphone : 04 30 41 43 76
- 🌐 <https://formaskills.fr>

Code NAF : 8559A -- SIRET : 901 867 432 000 22
Enregistrée sous le numéro d'activité : 763 412 302 34
auprès du Préfet de la région Occitanie
"Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat."
R.C.S de Montpellier